

La politique de développement rural

Bilan et perspectives

Diego Villalba de Miguel
Limoges, 10 juin 2005



Bilan et perspectives de la politique de DR.

- Bilan: les enseignements des évaluations.
- Perspectives: la proposition de règlement FEADER.
- Perspectives: la Stratégie européenne de DR.



Les enseignements des évaluations (1)

- Un grand nombre de mesures peut entraîner une dispersion des aides, réduisant ainsi l'efficacité;
- Présence d'effets d'aubaine significatifs nécessitant un meilleur ciblage des mesures, en particulier pour les investissements et les aides à l'installation;
- L'efficacité des mesures en faveur des zones défavorisées dans certaines zones pose question;
- Effets positifs de LEADER



Les enseignements des évaluations (2)

- Les approches territoriales et ascendantes sont particulièrement prometteuses
- Mise en réseau et échanges de bonnes pratiques accroissent l'efficacité du programme
- Les modes de financement et la mise en œuvre nécessitent une simplification



Conférence de Salzbourg

- Pas d'agriculture sans campagne vivante, pas de campagnes vivantes sans agriculture
- Préserver la diversité de l'espace rural européen
- Un secteur agricole compétitif (diversification, innovation,...)
- Une politique de DR sur tout le territoire pour répondre aux besoins d'une société rurale plus large
- Mise en œuvre dans le cadre de partenariats locaux plus larges (expérience LEADER)
- Simplification: système de programmation, de financement et contrôle unique



Politique de développement rural 2007-2013

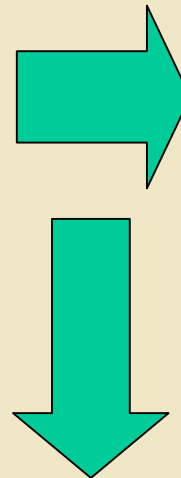
Simplification

Aujourd'hui:

- 2 sources de financement
Garantie
Orientation
- 5 types de programmation
Garantie
Garantie Objectif 2
Garantie nouveau EM
Orientation Objectif 1
Orientation LEADER+
- 3 systèmes de gestion financière et de contrôle
Garantie
Garantie nouveaux EM
Orientation

demain:

- 1 Fond (FEADER)
- 1 système pour la gestion financière et le contrôle
- 1 Système de programmation



Pour toutes les zones rurales en Europe



Politique de développement rural 2007-2013

Trois objectifs majeurs:

- Accroissement de la compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture par un soutien à la restructuration, la modernisation et la production de qualité;
- Amélioration de l'environnement et l'espace rural par le soutien à la gestion du territoire;
- Amélioration de la qualité de la vie dans les zones rurales et l'encouragement à la diversification des activités économiques



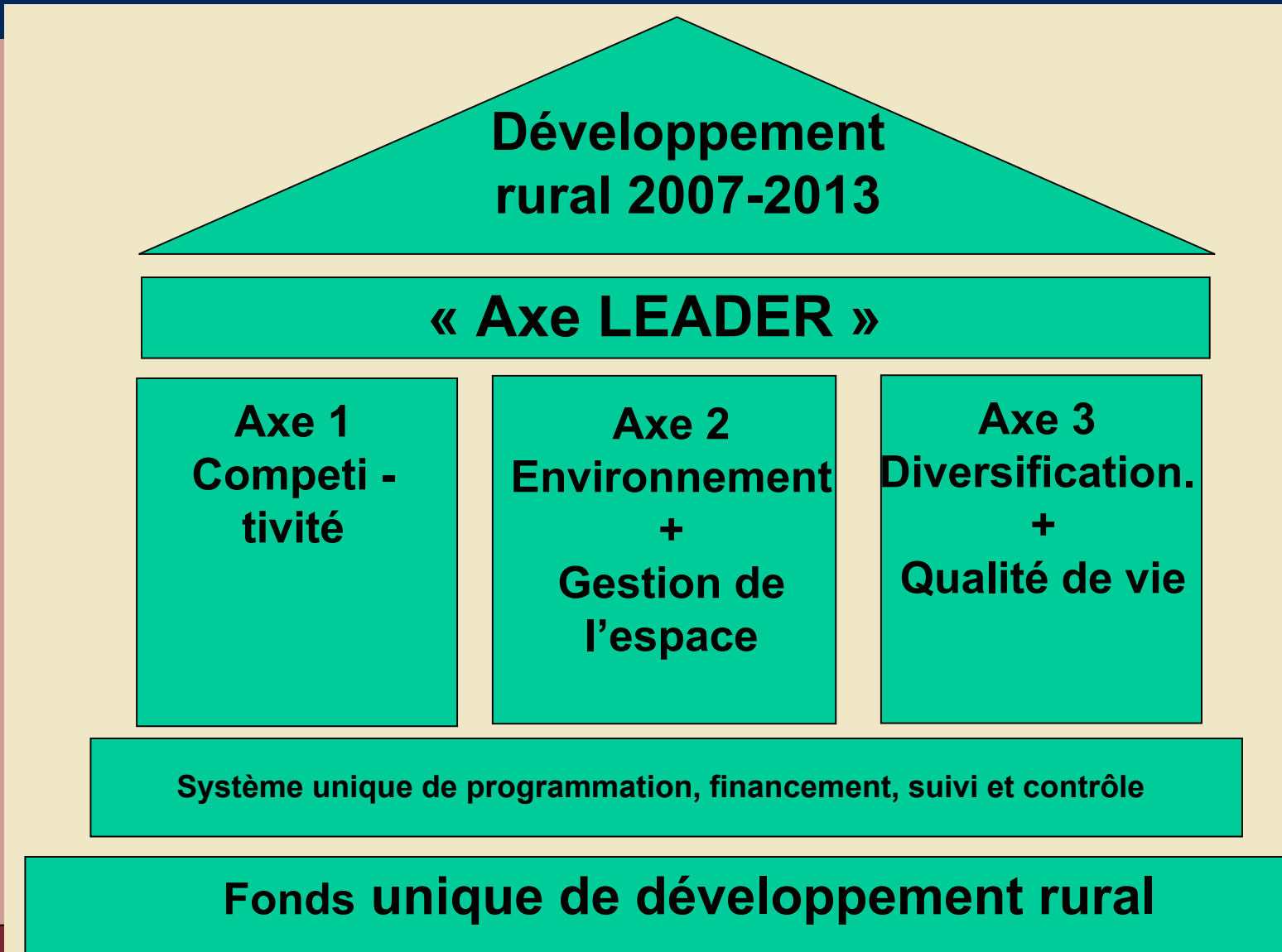
Politique de développement rural 2007-2013

Correspondant à trois axes thématiques et un axe méthodologique pour construire la politique:

- **Axe 1: Compétitivité des secteurs agricoles et forestiers**
- **Axe 2: Environnement/gestion de l'espace**
- **Axe 3: Diversification de l'économie rurale et qualité de la vie en milieu rural**
- **Axe 4: Approche LEADER**



Politique de développement rural 2007-2013: bases



Politique de développement rural 2007-2013

Axe 1: Accroître la compétitivité

- **Mesures visant l'amélioration du capital humain:**
formation, installation des jeunes agriculteurs, préretraite, services d'aides à la gestion, de remplacement et de conseil, ...
- **Mesures visant la restructuration du potentiel physique:**
investissements pour améliorer la production, les structures de transformation et de commercialisation (et infrastructures),...
- **Mesures visant à améliorer la qualité de la production agricole et des produits:**
adaptation aux nouveaux standards UE: encouragement à la participation à des régimes de qualité alimentaire; promotion pour des produits de qualité
- **Mesures transitoires pour les nouveaux EM (jusqu'en 2008):**
fermes de semi-subsistance, création de groupements de producteurs



Politique de développement rural 2007-2013

Axe 2: Environnement et gestion de l'espace

- Mesures visant l'utilisation durable des terres: zones de montagne; autres zones à handicap; zones Natura 2000; agri-environnement et bien-être animal; ...
- Mesures visant l'utilisation durable des espaces forestiers: premier boisement; première création de systèmes agro-forestiers; zones Natura 2000; environnements forestiers, restauration du potentiel de production forestier et introduction d'actions de prévention; ...

NB.:

- Les mesures agro-environnementales sont obligatoires pour chaque programme



Politique de développement rural 2007-2013

Axe 3: Diversification de l'économie rurale et qualité de la vie en milieu rural

■ Mesures visant la diversification en milieu rural:
dans l'exploitation agricole (activités non-agricoles);
diversification hors exploitation agricole (microentreprises);
tourisme; protection et gestion de l'héritage naturel;...

■ Mesures visant l'amélioration de la qualité de la vie:
Services de base, rénovation des villages, formation et
amélioration de compétences; ...

NB.:

■ Préférence pour une mise en oeuvre via des stratégies locales de développement



Politique de développement rural 2007-2013

Axe « LEADER »

- Mise en oeuvre de stratégies de développement locales via une approche LEADER en vue de contribuer à la réalisation des objectifs d'un ou plusieurs axes thématiques
- Coopérations inter-territoriale et transnationale
- Amélioration de compétences et participation des groupes d'action locale



Politique de développement rural 2007-2013

Equilibre du programme

Axe 1: *“Accroissement de la compétitivité”*

=> au moins 15 % de l'allocation communautaire totale

Axe 2: *“Environnement et gestion du territoire”*

=> au moins 25%

Axe 3: *“Diversification et amélioration de la qualité de la vie”*

=> au moins 15%

Axe 4: *“Approche LEADER ”*

=> au moins 7%

(les montants concernés au sein des axes thématiques sont inclus dans ce pourcentage)



Taux de cofinancement communautaire

- Fixé au niveau de l'axe en pourcentage du coût public total
- Pour les axes 1 et 3, un taux maximum de cofinancement de 50% (75% dans les régions de la convergence)
- Pour les axes 2 et 4, un taux maximum de cofinancement de 55% (80% dans les régions de la convergence)



Gestion financière et contrôle

Similaire aux Fonds Structurels :

- Crédits dissociés, dégagement d'office (n+2)
- Autorité de gestion et Comité de Suivi

En utilisant les procédures et organismes du FEOGA-Garantie :

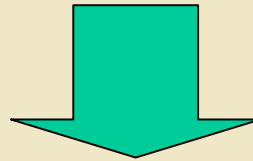
- Un organisme payeur et un organisme de certification
- Apurement des comptes annuel et déclaration de conformité



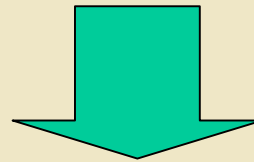
Programme de développement rural 2007-2013

Etapes de la programmation

- Document de stratégie européenne fixant les priorités UE pour les trois axes thématiques;



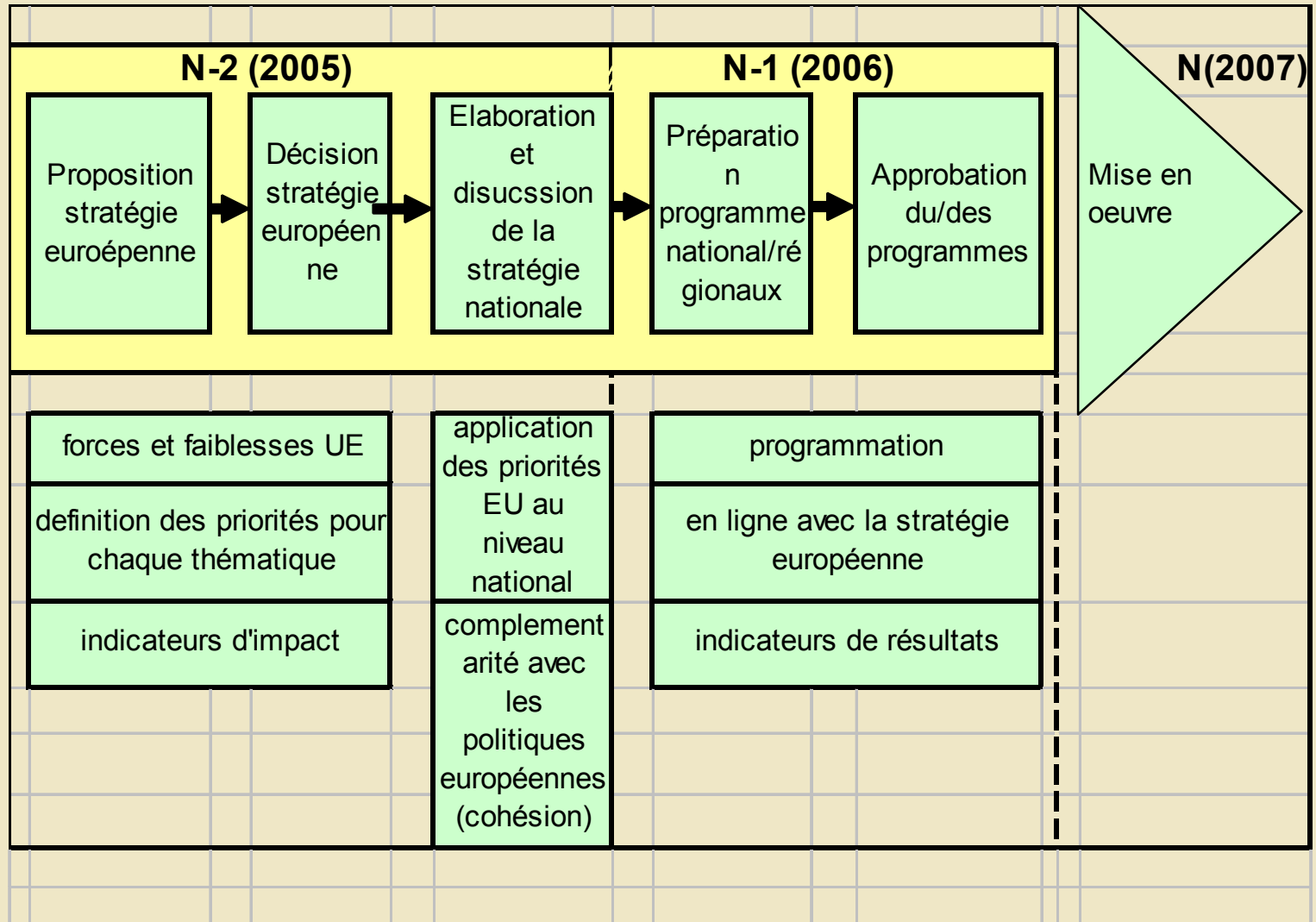
- Stratégie nationale établie sur base des priorités européennes assurant la complémentarité avec les autres politiques (politique de la Cohésion – FEDER/FSE)



- Programmes nationaux ou régionaux s'articulant autour des 4 axes



Calendrier



UE Lignes directrices stratégiques

- **Lien entre les priorités européennes les plus importantes et la politique de DR**
- **Assurer la complémentarité avec les autres politiques européennes**
- **Accompagner la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole**



- **Priorités horizontales (tous les axes)**
 - **Enrichissement en capital humain**
 - **Intégration des zones rurales dans la société de l'information**
 - **Meilleure gouvernance**

- **Priorités liées à la compétitivité (axe 1) :**
 - **Transfert de connaissance et innovation**
 - **Secteurs prioritaires pour les investissements en capital**



Priorités UE

- **Priorités liées à l'environnement et à l'espace rural (axe 2)**
 - Biodiversité
 - Eau
 - Changement climatique

- **Priorités liées à l'amélioration de la qualité de la vie et la diversification des activités (axe 3)**
 - Création d'emplois



■ Priorités pour LEADER (axe 4)

→ Contribution aux priorités des axes 1,2 et 3 dans le contexte d'une stratégie locale avec une approche intégrée



Ressources financières

	2007-2013 Milliards d'Euros Prix 2004
TOTAL dont :	88,75
Garantie 56,0	
Orientation 31,3	
LEADER 1,5	
Pm.Modulation	8,4
TOTAL GENERAL	97,15

3% ou 2,66 Milliards EUR réserve axe
LEADER

